

La Tribune du Collège Charlemagne

Vous pouvez retrouver La Tribune sur le site de la FCPE-charlemagne <http://fcpecharlemag.free.fr>

Bienvenue à tous les parents d'élèves pour cette nouvelle rentrée tous nos vœux de réussite pour vos enfants

- La FCPE c'est une continuité de représentation de la maternelle au Lycée, jusqu'au Ministère de l'éducation Nationale.
- La FCPE Charlemagne, propose un cadre d'actions et d'échanges des entre les parents, les équipes éducatives et les instances représentatives des parents d'élèves au niveau local et national.

Venez participer aux rencontres que nous vous proposons

Samedi 10 septembre 2011

à 9h30 dans l'établissement
RÉUNION DE RENTRÉE

ouverte à **TOUS** les parents
du collège et du lycée

Le Proviseur sera présent pour répondre aux questions

Samedi 17 septembre 2011

à 10h00 dans l'établissement
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ADHÉRENTS**

Axes de travail,
Désignation des candidats au C.A.
Élection du bureau de la FCPE



ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2011

Accueil des parents par les équipes pédagogiques

- **Jeudi 8 septembre à 17heures 30** parents de sixième.
- **Lundi 12 septembre à 18 heures** parents de quatrième.
- **Mardi 13 septembre à 18 heures** parents de cinquième.
- **Jeudi 15 septembre à 18 heures** parents de troisième.

Collège Charlemagne

13 rue Charlemagne 75004 Paris

tél : 01 53 01 98 50

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: <http://www.lycee-charlemagne.fr/>

Après sept années passées à la tête de notre établissement, Monsieur Alberto Munoz a cessé son activité professionnelle au mois de juin 2011. Le Conseil local FCPE s'est associé au personnel de l'établissement pour saluer l'énergie et la compétence que notre proviseur a mises au service de la cité scolaire Charlemagne durant toutes ces années. Nous l'en remercions chaleureusement et lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

C'est donc avec une nouvelle Direction que toute l'équipe de la FCPE Charlemagne et ses nouveaux adhérents s'apprête à entamer cette année scolaire 2011-2012.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Pierrette Floc'h.

Proviseur :	Mme Pierrette FLOC'H
Proviseur-Adjoint du collège :	Mme Myriam OPINEL
Intendance :	Mme Sylviane LAMANT, Mme Martine ZASLAVSKY
Médecin scolaire :	Dr Marie-Claude VERGNE
Assistante Sociale:	Mme Véronique FETY
Infirmière :	Mme Martine BIRAULT
Conseillers Principaux d'Education (CPE) :	Mme Séraphine DION
Conseillère d'Orientation Psychologue (COPSY) :	Mme Catherine Douthe
	44, rue Dussoubs
	75002 Paris
	Tél : 01 42 36 94 59

Le collège Charlemagne accueille environ 525 élèves répartis en 18 classes. (4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 5 classes de 4^{ème}, 5 classes de 3^{ème} .



Congés scolaires de l'année 2011 2012

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
du samedi 22 oct. 11 au jeudi 03 nov. 11	du samedi 17 déc 11 au mardi 03 janv. 11	du samedi 18 fév. 12 au lundi 5 mars 12	du samedi 14 avril 12 au lundi 30 avril 12

La place des parents et position du conseil local.

La FCPE revendique toute la place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement.

Dans ce contexte particulier, la FCPE du lycée Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants.

Elle est présente dans toutes les instances de dialogue :

- **conseils de classe,**
- **conseil de discipline,**
- **Commission permanente et conseil d'administration.**

Le Conseil local Charlemagne a des entrevues régulières avec la direction de l'établissement.

Ses actions se déroulent tout au long de l'année, en concertation avec les parents, les équipes pédagogiques et Chef d'établissement. Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme. Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

VOTRE ENFANT ENTRE AU COLLEGE CHARLEMAGNE

Votre enfant entre au collège Charlemagne... ce qu'il faut savoir

Un collège pas comme les autres

Situé au coeur de Paris dans un bâtiment ancien et agréable, rénové entre 1992 et 1994, le collège Charlemagne fait partie d'une cité scolaire renommée.

Le collège accueille de nombreux élèves issus de milieux favorisés dont deux fois plus d'enfants de cadres supérieurs et professions libérales que la moyenne parisienne. Beaucoup d'élèves bénéficient d'une dérogation ou d'adresse de complaisance. Il y a deux fois moins d'élèves en retard scolaire que la moyenne nationale et trois fois moins que la moyenne parisienne.

Ce recrutement particulier explique en partie les bons résultats au Brevet des collèges, assortis d'orientations en seconde générale et technologique, supérieures aux moyennes nationale et parisienne. Ces élèves sont encadrés par une équipe pédagogique qui s'est renouvelée ces trois dernières années.

On y dispense un enseignement scolaire traditionnel, peu porté aux innovations pédagogiques mais répondant à une demande de parents exigeants pour la réussite de leurs enfants dans les filières classiques.

Pour autant, le collège doit obéir aux besoins du “collège unique” et assurer la meilleure réussite de tous les élèves, ce qui est loin d’être simple, et pas toujours garanti. Ainsi, les élèves mal à l’aise dans le moule d’une culture scolaire élitiste peuvent baisser les bras.

Des solutions : le rééquilibrage des effectifs dans le centre de Paris

Jusqu’en 2006, l’effectif était réparti sur cinq classes par niveau (soit 20 classes de 29 à 30 élèves). Étant donné la baisse de la démographie familiale dans le centre de Paris et le caractère attractif de la cité scolaire Charlemagne, les places vacantes ont été chaque année davantage occupées par des élèves hors-secteur (un quart des effectifs) au détriment des autres collèges du centre de Paris qui, eux, ont fermé des classes.

Cette situation, néfaste pour ces collèges, handicape également les élèves du collège Charlemagne. Ils étouffent dans un espace mal adapté à ce nombre : classes surchargées, cour exiguë, queues interminables à la cantine, CDI minuscule, toilettes en nombre insuffisant, pas de salle pour installer des casiers pour des livres ou des cartables, pas de salle pour un foyer socio-éducatif, pas de préau abrité de la pluie... Nos enfants payent le prix !

Les effectifs de Charlemagne, un enjeu pour le centre de Paris

Le contexte d’assouplissement de la carte scolaire renforce d’année en année la problématique de la mixité sociale et scolaire des établissements du centre ville.

Les activités périscolaires proposées à Charlemagne.

Ciné-Club :

Des séances sont organisées tout au long de l’année et animé par un parent d’élève.

Association sportive :

Elle propose des activités sportives organisées par les professeurs d’EPS en dehors des heures de cours (volley-ball, basket, salsa, ping-pong,..) Une réunion sera organisée en début d’année : nous vous conseillons d’y participer !

Le foyer socioéducatif :

Il organise des activités sur les temps de déjeuner ou le mercredi après midi. Au collège les parents bénévoles peuvent s’y impliquer. Echecs, théâtre, couture... les activités changent d’année en année.

Pour plus d’informations, visitez le site officiel du lycée (onglet collège) :

<http://www.lycee-charlemagne.fr/>

Votre enfant entre en 6^{ème}

Si cette classe est dénommée “classe d’adaptation” c’est bien parce qu’elle constitue l’étape au cours de laquelle l’élève apprend progressivement à maîtriser les outils et modes de fonctionnement du collège, constituant un pas de plus vers l’autonomie : dix professeurs, avec des pédagogies et des personnalités différentes au lieu de la petite équipe resserrée du primaire...

Il faut se repérer, connaître les changements de salle, maîtriser son emploi du temps, faire seul son cartable avec tout le nécessaire chaque jour mais sans le superflu (c’est déjà bien lourd), aller vers plus d’autonomie et parfois de solitude (emploi du temps concentré = plus de temps seul à la maison). Il est vivement conseillé de regarder très régulièrement le carnet de correspondance qui est le lien principal de communication avec le collège (absences, notes de l’enfant, demande de rendez-vous..) et vie.scolaire.net.

Un entretien individuel parent-professeurs a lieu à la fin du premier trimestre, c’est le seul de l’année. C’est un parcours informatif auquel il faut participer, mais qui demande une réelle patience dans l’attente.

Il y a deux ans la FCPE a proposé une liste devant chaque classe avec inscription d’ordre d’arrivée des parents ainsi qu’une limitation de temps afin que chaque parent puisse avoir la possibilité de rencontrer plusieurs enseignants, ce point a été soumis à l’équipe pédagogique lors d’un conseil d’administration.

Depuis trois ans, l’évaluation nationale des 6e a chuté notamment en français. Cependant celle-ci se maintient au dessus de la moyenne académique.

Grâce à la charte des emplois du temps mise en place à la rentrée 2008, vos enfants bénéficient d’horaires adaptés à leur âge : 8h30-11h30/ 13h00-16h00, soit au maximum 6 heures de cours journaliers, avec cours le mercredi matin et pas le samedi matin.

Cette année vont être maintenues les deux heures d’aide au travail personnel de 6e (une heure d’encadrement par le professeur principal, l’autre heure par le professeur de français).

Il y a un dédoublement d’une partie des heures d’enseignement de SVT ainsi que de la Technologie ce qui permet aux enfants d’être en demi-groupes.

Votre enfant entre en 5^{ème}

L’année de la 5e est celle où l’on consolide tous les acquis en les approfondissant ; c’est le moment où jamais de rattraper d’éventuelles lacunes et de tester l’apprentissage du latin. Cette option prend 2 heures sur l’emploi du temps et charge notablement le travail des enfants à la maison, pourtant il peut paraître souhaitable de s’initier à une matière intéressante pour la culture générale qu’il sera toujours possible d’abandonner après la fin de l’année si l’élève n’est pas motivé. C’est une option essentielle aux élèves qui se destineront aux études littéraires.

Il y a dédoublement des heures d’enseignement de Sciences de la vie et de la Terre et de la Technologie ainsi qu’une heure supplémentaire en français.

Une autre matière commence : la physique-chimie.

Dans le courant de l’année vous sera proposée une réunion pour le choix de la 2e langue en 4e : allemand, anglais, espagnol ou russe. Allez-y, c’est vraiment utile. Attention aux élèves “un peu justes” qui choisissent le russe : ils auront du mal à trouver un lycée d’accueil à proximité ou devront changer de 2e langue en classe de seconde !

Votre enfant entre en 4^{ème}

La classe de 4e est réputée difficile, le rythme des apprentissages s'accroissant et le programme comportant beaucoup de nouvelles acquisitions, il est donc important de prendre un bon départ.

Enfin, on vous demandera en fin d'année quelles options vous souhaitez en troisième : latin, grec.

Dans le cas où vous visez une orientation professionnelle en fin de 3e, vous pourrez opter pour une option découverte professionnelle). Vous aurez alors à établir un dossier pour une affectation dans l'établissement choisi : il faut y réfléchir assez tôt !

Attention : les options latin ou grec, ou encore le choix du russe en LV2, représentent une charge de travail lourde pour les élèves et il paraît déraisonnable d'y contraindre un enfant peu motivé ou déjà en peine dans les matières du tronc commun. En pareil cas, les conséquences observées sur les élèves sont généralement néfastes.

Redoublement et commissions d'appel

A la fin du 3e trimestre, des redoublements peuvent être prononcés par le conseil de classe. S'ils sont avalisés par le proviseur, les parents sont contactés par la principale du collège qui leur indique qu'ils peuvent faire appel de cette décision et leur communique les lieux et dates des commissions d'appel, ainsi que les numéros de téléphone des représentants des fédérations de parents d'élèves qui siègent dans ces commissions.

Votre enfant entre en 3^{ème}

C'est une année d'orientation et les notes vont être particulièrement importantes : pas question de se laisser vivre en début d'année ! Vérifiez les notes dans le carnet de correspondance rapidement et régulièrement. La direction de l'établissement a mis en place un système de saisie informatique des notes en continu par les professeurs, qui est accessible par

Internet et qui permet d'assurer ce suivi de vos enfants (<http://www.viescolaire.net>). Il faut intervenir et rencontrer les professeurs dès que des difficultés apparaissent.

le Diplôme National du Brevet (DNB).

Avec la dernière année de collège se profile l'horizon du premier examen national. Il n'est pas obligatoire pour passer en seconde mais il constitue le premier palier de diplôme, important pour les élèves qui quittent l'enseignement obligatoire pour le monde du travail et nécessaire pour certains concours de la fonction publique.

Quatre éléments sont pris en compte pour l'obtention du diplôme :

- Le "Livret personnel de compétences" qui atteste la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire. IL inclut aussi les attestations de sécurité routière premier et second niveaux , le certificat « Prévention et secours civiques de niveau 1 », le brevet informatique et internet (B2i) « École » et « Collège ».

- Les notes obtenues à un examen composé d'une épreuve orale d'histoire des arts (coefficient 2), et de trois épreuves écrites, en fin d'année : français (coefficient 2), mathématiques (coefficient 2), histoire-géographie-éducation civique (coefficient 2) L'histoire de l'art est une épreuve qui a débuté cette année. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas imposer de sujet ce qui a entraîné une grande diversité de thèmes très intéressants.

- Les notes obtenues en **contrôle continu**, effectué tout au long de l'année dans toutes les disciplines (sauf histoire-géographie-éducation civique)

- La note de vie scolaire.

Dans un but de revalorisation de ce diplôme, le conseil de classe de 3e trimestre émettra un avis très favorable, favorable ou demandera à l'élève de faire ses preuves.

~

L'orientation en fin de 3^e.

Vos vœux d'orientation seront discutés en conseil de classe du 2e trimestre et décidés au conseil de classe du 3e trimestre :

- passage en 2nde générale et technologique
- passage en 2nde technique ou professionnelle
- voie professionnelle (apprentissage, etc.)
- redoublement.

Le proviseur, qui préside le conseil se prononcera alors :

- soit le vœu de l'élève et la décision du conseil sont identiques, auquel cas l'orientation est acquise,
- soit le vœu et la décision du conseil sont différents: les familles devront alors prendre contact, dès le lendemain, avec le proviseur, pour déterminer ensemble les suites à donner (acceptation de la décision du conseil de classe, ou commission d'appel en cas de désaccord). La décision finale d'affectation relève de l'inspecteur d'académie.

Pour toute difficulté ou question sur les orientations et les affectations en seconde, n'hésitez pas à contacter le professeur principal, la principale du collège ou le proviseur dès que possible, ainsi que la conseillère d'orientation : durant l'année scolaire, celle-ci passera dans toutes les classes de 3e expliquer sa fonction et indiquer ses disponibilités pour recevoir les familles.

Nos conseils

Pour les enseignements particuliers (par exemple préparant aux écoles d'art, ou à des voies professionnelles) il est important de prendre contact avec le futur établissement tôt dans l'année des le mois de janvier et février et de se renseigner pour les journées portes ouvertes. Nous avons demandé que la réunion d'information sur l'orientation, proposée par le proviseur aux parents, ait lieu au cours du premier trimestre. Mais celui-ci estime que, en raison d'un état d'esprit particulier aux parents de Charlemagne qui n'acceptent la voie professionnelle que lorsqu'ils sont acculés à

la réalité des notes de fin d'année, ce dispositif serait vain. La réunion a donc lieu dans le courant du mois d'avril.

En cas de désaccord avec l'orientation, les parents peuvent faire appel et à toutes commissions d'appel des représentants de fédération de parents d'élèves siègent. Vous pouvez les contacter ils sont spécialement formés à cette tâche et seront de bon conseils.

Les affectations pour la classe de 2nde :...un casse-tête anxiogène

L'affectation des élèves se fait par le système informatisé AFFELNET dans l'académie de Paris depuis 2008.

La procédure d'affectation pour l'enseignement général et technologique est le suivant :

1-**Formulation de 6 vœux** (un vœu est égal à un établissement).

Les enseignements d'exploration ainsi que les options ne sont pas prises en compte dans AFFELNET.

Notre conseil : vérifier les enseignements d'exploration, les langues vivantes et les options avant de formuler les vœux sur www.ac-paris.fr onglet orientation

Aucune révision n'est possible dès qu'un vœu est obtenu parmi ses 6.

Le logiciel prend en compte les vœux des élèves en fonction du score obtenu à travers le barème.

Attention : Recrutement particulier pour les lycées Louis le Grand et Henri IV, classe à horaires aménagés musique et danse, section internationale et également pour d'autres sections (Abibac, Bachibac ,....)

2- **Barème et lissage**

600 points pour les notes

600 points pour le district

300 points pour les boursiers

50 points pour la fratrie

- o Les notes

C'est la moyenne des notes des trois trimestres, les notes prises en compte sont les notes des 12 matières figurant sur les bulletins scolaires de 3^{èmes} sauf les options. Les notes du brevet de juin n'interviennent pas car les élèves reçoivent leur notification d'affectation à la sortie de la dernière épreuve.

Ces notes des élèves font l'objet par matière d'un traitement statistique nommé lissage, il permet de transformer les notes de chaque matière en points, en tenant compte de la moyenne académique des notes et de la dispersion autour de cette moyenne.

Donc pour chaque matière la note lissée est la suivante = (note de l'élève - moyenne des notes de tous les élèves de Paris) divisé par (l'écart type+10) x10

Ensuite tous les points obtenus dans les différentes matières sont additionnés.

○ Le district

C'est la localisation d'un lycée dans le district du domicile du parent premier responsable de l'enfant sur la fiche de vœux au moment où elle est signée. Paris est divisé en quatre districts: Charlemagne est situé dans le district est qui comprend les arrondissements

suivants:1^e,2^e,3^e,4^e,10^e,11^e,12^e, 19^e,20^e

○ Les boursiers

La proportion est de 22,9% pour l'académie, les bourses étant octroyées pour une année scolaire sous conditions de ressources en fonction des charges des familles ou du représentant légal de l'élève. Nous avons constaté l'écart important entre les bourses de l'enseignement supérieur et le secondaire, il apparaît nécessaire de revaloriser celle-ci.

○ La fratrie

Ceux-ci doivent être dans l'établissement pendant l'année où l'élève entre en seconde.

3-Fonctionnement du logiciel d'affectation

Le logiciel tient compte des points calculés pour chaque vœu pour les classer. Tous les vœux sont traités en même temps. Pour un élève donné, son vœu le mieux classé est gardé.

Les vœux des élèves sont satisfaits dans l'ordre de ce classement jusqu'à ce que l'effectif limite de l'établissement soit atteint.

Nos recommandations

- Remplir la fiche avec 6 vœux et pas moins ,car si l'élève n'a pas d'affectation il doit reformuler ses vœux à partir des lycées où des places disponibles dans le district (c'est à dire les lycées les moins demandés). L'élève participera alors au second tour d'Affelnet.

- Ne mettre aucun établissement hors du district car c'est plus pénalisant d'avoir moins de points d'autant si l'on souhaite des lycées très demandés.

- Demander l'avis du professeur principal et, le cas échéant, du proviseur, pour évaluer la probabilité d'obtenir les lycées demandés en fonction de la moyenne générale de votre enfant, obtenue tout au long de l'année .

- Bien hiérarchiser les vœux, par ordre de priorité.

- Si vous demandez un lycée à recrutement particulier indiquez-le en premier vœu après réception de la lettre d'approbation du lycée

- Ne pas oublier que selon la loi de l'offre et de la demande certains établissements sont très demandés et ne pourront répondre à toutes les demandes comme les 6 établissements suivant de notre district : Charlemagne, Sophie Germain, Hélène Boucher, Victor Hugo, Ravel, Arago. Suivant les résultats de l'enfant il faut éventuellement prévoir un lycée moins « prestigieux » et également mettre dans ces trois premiers choix un lycée a grande capacité.

- Penser que les élèves doivent alors s'inscrire dans le lycée qui leur est affecté dans un délai de 72 heures après avoir pris connaissance de l'affectation pour remplir un dossier d 'inscription : à défaut de respecter le délai imparti ils perdent leur place.

Un système perfectible

Voici les résultats des affectations Affelnet au 1^{er} tour pour 2nd générale et technologique en 2010

district	%affectés tous voeux	%affectés sur voeu1	%affectés sur voeu1 au collège
Est	88,8%	64,9%	48%
Nord	92,2%	71%	
Sud	94,8%	77,8%	
Ouest	91,7%	81,6%	
Académie	91,74%	72,6%	

Le district Est, qui comprend 21 lycées généraux et technologiques, a le % le plus faible d'affectation sur le 1^{er} vœu. La FCPE ayant soulevé ce point lors d'une rencontre avec le rectorat, la réponse de celui-ci a été le fait que les vœux pour le district « Est » se sont concentrés sur 6 établissements.

Un point important : la diversité sociale du district « Est » est supérieure aux autres districts. Les 48 % d'affectation des enfants du collège sur leur vœu 1 s'explique d'une part par une demande élevée en 1^{er} vœu du lycée Charlemagne (or seulement 35% l'ont obtenus), d'autre part une augmentation de la moyenne nécessaire pour y accéder (par exemple d'un point sur les moyennes des 3 trimestres entre 2009 et 2010 : 15,6 pour rentrer au lycée Charlemagne en 2010) qui n'a pu être anticipé ni par l'équipe éducative ni par les parents, nous espérons que cette année une stabilisation ait lieu.

AFFELNET est un outil évolutif, qui a réduit ses dysfonctionnements du début, mais sur lequel il faut encore travailler.

AFFELNET a permis d'augmenter la mixité sociale des établissements parisiens, mais creuse les inégalités scolaires déjà existantes. Les statistiques 2011 seront diffusées à la réunion du 10 septembre

Pour l'avenir, suite aux débats internes sur la spécificité du secteur EST, la FCPE Paris a demandé la constitution d'un groupe de travail sur le bilan de la procédure 2011 afin de tester en simulation plusieurs hypothèses telles que constituer des groupes pour

augmenter la mixité scolaire ou bien l'abandon de la notion de district spécifique à Paris.

Par ailleurs le rectorat étudie l'organisation par bassin permettant une mutualisation de certains enseignements (langues, options).

« Adhères à une association de parents d'élèves !

Vous souhaitez contribuer à la vie de la Cité Scolaire ? A la vie de la classe de votre enfant ? Ou, tout simplement, «savoir ce qu'il se passe» ?

Les associations sont là pour accompagner les évolutions de l'éducation nationale ; elles sont avant tout le troisième acteur du fonctionnement d'un établissement scolaire, au côté des professeurs et de l'administration. Un acteur indispensable et bienvenu, qui exige une importante représentation (délégués de classes, de niveaux, membre du conseil d'administration, etc.) pour accompagner le bon fonctionnement du collège

Quoi que chacun de nous puisse en penser, l'éducation reste le premier budget de l'Etat et l'apprentissage de nos enfants est en bonne place dans nos préoccupations. Adhérer et participer autant que faire se peut aux échanges de l'association est un bon moyen de confronter ces préoccupations avec celles d'autres parents et, souvent, de trouver les solutions adéquates.

Adhérer, c'est poursuivre votre rôle de guide de votre enfant, pour lui et pour les autres. Au-delà des prescriptions volontaristes des centrales, FCPE ou PEEP, chaque section d'établissement dispose et propose, localement et participe du fonctionnement national. La diversité des opinions est un avantage et dans le cadre d'un fonctionnement associatif, c'est du débat entre les adhérents, voire de la contradiction, que naissent les évolutions les plus structurantes

Les chantiers de la FCPE-Charlemagne 2011-2012

- Proposition de la mise en place d'une charte des voyages et sorties scolaires**
- Enseignement des langues vivantes par groupes de compétences**
- Faire évoluer les appréciations des conseils de classes pour ne pas les limiter aux seules félicitations**
- Etablissement d'une fiche d'évaluation et de consignes délivrées aux collégiens de 3^{ème} pour l'épreuve de l'histoire de l'art**
- Meilleure utilisation de la passerelle vie scolaire.net entre la communauté éducative et les parents**
- Formation à la procédure du logiciel d'affectation de seconde AFFELNET et participation à un groupe de travail FCPE Paris Centre sur l'évolution de ce logiciel dont les travaux seront relayés par la FCPE Paris auprès du rectorat.**
- Diminution du poids des cartables, promotion des alternatives (emploi du temps tenant compte du matériel, vidéo projection des livres scolaires etc).**
- Vigilance sur les remplacements et cours non assurés entre autre par l'outil de recensement en ligne de la FCPE « ouyapascours » et vigilance également à l'aide aux devoirs pour les collégiens**
- Prolongement des discussions avec la Mairie et la Région pour l'amélioration de la qualité de vie des élèves.**